

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 
ID : 065-246500573-20191001-2019_101B-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} octobre 2019

N° 2019-101B

L'an deux mille dix-neuf, 1^{er} octobre, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du Château Ségure à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Présents votants (9) : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël, MIR Jean-Henri, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Absent excusé : ISOART Jean-Michel

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose :

Après un travail de plusieurs mois initié dans le cadre de la commission développement économique ayant abouti sur une note d'opportunité, les élus communautaires ont délibéré le 05/02/2019 (délibération 2019-10B) sur le principe que la CC Aure Louron porte une réflexion sur la faisabilité d'une unité de production d'hydrogène vert par électrolyse de l'eau sur le site industriel de Beyrède.

A cette fin, un dimensionnement du coût et un projet de cahier des charges pour définir le contenu d'une étude ont été produits en parallèle d'une recherche de financement auprès des partenaires potentiels.

Le montant prévisionnel de l'étude est de 16 000€ HT soit 19 200€ TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Type	Mode de financement	Financement escompté	Financement obtenu	TOTAL
		Montant (en € HTR)	Montant (en € HTR)	Montant (en € HTR)
Auto-financement	Fonds propres	3 400,00 €		3 400,00 €
	Emprunt			
	Crédit-Bail			
	Autres (précisez)			
Aides publiques	ADEME	5 600,00 €		5 600,00 €
	ETAT			
	Région	5 600,00 €		5 600,00 €
	FEDER			
	Autres (précisez)			
Aides privées	EDF - Une Rivière un territoire	1 400,00 €		1 400,00 €
			TOTAL	16 000 €

OBJET : Etude d'opportunité et de faisabilité d'un projet de production d'hydrogène vert sur le site industriel de Beyrède

Monsieur le Président entendu, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- ▶ Approuve les travaux décrits ci-dessus ;
- ▶ Sollicite des partenaires financiers :
 - ADEME, pour une subvention à hauteur de 35% du montant de l'opération
 - Conseil Régional, pour une subvention à hauteur de 35% du montant de l'opération
- ▶ Autorise M. le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon déroulement du projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU